



# DÉMONTRER ET TESTER LE DÉPLOIEMENT DU NUMÉRIQUE DANS LES TERRITOIRES

## ➔ Proposition n°03

### ➔ PRÉSENTATION DU PROJET

Démontrer et tester le déploiement du numérique dans les territoires, une stratégie de démonstrateurs à accélérer. Cette stratégie offre l'opportunité de bâtir un système éducatif capable de répondre deux ambitions indissociables : l'élévation générale du niveau et une plus grande justice sociale. Elle doit également permettre d'accélérer la transformation et de mieux anticiper les enjeux de déploiement du numérique dans les territoires.

### ➔ CONTEXTE

Cette proposition figure parmi celles issues des États généraux du numérique pour l'Éducation (EGN) organisés les 4 et 5 novembre 2020. Elle s'inscrit dans la thématique « [METTRE EN PLACE DE NOUVELLES FORMES DE GOUVERNANCE ET DES NOUVEAUX OUTILS D'ANTICIPATION](#) ».

La stratégie nationale « Enseignement et numérique » se traduit en partie par le lancement d'un projet innovant et pragmatique, les « Territoires numériques éducatifs » (TNE). Les deux premiers départements concernés, l'Aisne et le Val d'Oise, sont les pionniers d'un déploiement d'outils, sur l'ensemble du territoire, et qui répondent aux besoins de tous.

#### ● 2020 - Genèse du projet avec le lancement de 2 territoires préfigurateurs : l'Aisne et le Val d'Oise

La première période de confinement a mis en évidence un accroissement des inégalités liées à la fracture numérique, qui touche à la fois les élèves, les enseignants et les familles. Ce constat est particulièrement marqué dans l'enseignement élémentaire.

Pour identifier, tester et valider des solutions à même de pallier ces difficultés, le SGPI a lancé à la demande du Premier ministre, une expérimentation avec le ministère de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports, dans deux départements : le Val d'Oise et l'Aisne.

Il s'agit de travailler sur les conditions de la continuité pédagogique en agissant sur quatre leviers : la formation des enseignants, les ressources numériques, l'équipement des enseignants et des classes, l'accompagnement des familles.

#### ● Enjeux de l'élargissement à 10 autres territoires à la rentrée 2021

Améliorer l'efficacité du système éducatif et réduire notamment les inégalités scolaires en mobilisant l'outil numérique et en agissant sur quatre volets :

##### L'équipement

Socle numérique de base pour les écoles et hybridation pour les collèges et les lycées (minimal numérique pour l'élémentaire et kits d'enseignement hybride pour tous les niveaux), nouveaux enseignants et élèves en situation de fracture numérique.

##### La formation

Plan de formation académique et départemental articulé avec l'offre de Réseau Canopé et plan de conduite du changement auprès des enseignants.

##### Les ressources

Mise à disposition d'une offre de logicielles et de ressources, pour préparer la classe, personnaliser son enseignement et les apprentissages des élèves. Ces ressources sont directement liées aux formations proposées.

##### La parentalité

Accompagner les parents pour co-construire une continuité pédagogique, s'acculturer aux usages numériques raisonnés, éclairés et responsables.

## ➔ OBJECTIFS

Les « Territoires numériques éducatifs » ou TNE, offrent l'opportunité de bâtir un système éducatif en pointe, capable de répondre à ces deux ambitions indissociables que sont l'élévation générale du niveau et une plus grande justice sociale. Ils doivent également permettre d'accélérer la transformation et de mieux anticiper les enjeux de déploiement du numérique dans les territoires.

Les principaux objectifs poursuivis sont les suivants :

- Faire émerger les approches, méthodes et solutions les mieux adaptées à chaque territoire ;
- Assurer des échanges d'informations et de bonnes pratiques ;
- Développer des procédures de mutualisation ;
- Éviter de financer plusieurs fois le développement des mêmes outils ;
- Se servir de ce qui est fait sur dans les territoires pour assurer une diffusion dans à toute l'académie concernée ;
- Permettre un changement des pratiques enseignantes, en particulier l'hybridation, et mesurer l'impact sur ces dernières ;
- Développer en parallèle un scénario de déploiement national ;
- Organiser la gouvernance du numérique à l'échelle d'un territoire.

## ➔ DÉFIS À RELEVER

### CONDITIONS DE SUCCÈS

- Une communication dédiée et une démarche de conduite du changement à destination des collectivités territoriales et des équipes pédagogiques et d'encadrement ;
- Des outils et principes de pilotage structurants pour sécuriser la tenue des instances de décision et de travail et le déploiement du projet ;
- La poursuite de l'évaluation du projet pour s'assurer de l'atteinte des objectifs tout au long de sa mise en œuvre ;
- Une clarification des objectifs et modalités pratiques d'association de l'enseignement privé, pour faciliter les échanges et la coordination des travaux ;
- La nécessité de guider et d'informer les enseignants dans leurs choix de ressources pédagogiques via un parcours simplifié et un référencement global des solutions existantes ;
- Une adaptation du projet et de son déploiement aux réalités et aux besoins spécifiques des territoires, identifiés lors d'une phase de diagnostic ;
- La coordination des entités, des acteurs impliqués pour atteindre les objectifs.

### BÉNÉFICES

Les bénéfices des TNE seront mesurés par le biais du volet « évaluation ».

### OPPORTUNITÉS

#### Équipements

- Le retard par rapport au calendrier de livraison de matériel initialement défini ;
- Les difficultés de suivi des données de déploiement des équipements et leur agrégation ;
- L'absence de marché proposant des matériels reconditionnés.

#### Ressources

- Le manque de lisibilité pour les enseignants, si les ENT et Canotech ne sont pas interconnectés ;
- La difficulté d'accès aux ressources si les contenus ne sont pas accessibles hors ligne ou téléchargeables.

#### Formation

Le manque de lisibilité et les authentifications multiples si les formations ne sont pas consolidées sur une seule plateforme.

#### Parentalité

- La complexité du travail sur le terrain auprès des familles due à la situation sanitaire ;
- Le manque d'anticipation pour la formation des formateurs.

#### Évaluation

- La difficulté de trouver des indicateurs pertinents pour l'ensemble des territoires ;
- L'impossibilité de mesurer la situation initiale (par manque de temps).

#### Pilotage

La diversité et le nombre d'acteurs à mobiliser, à associer et à coordonner.

## ➔ PÉRIMÈTRE D'APPLICATION

Les bénéficiaires de ce projet sont :

- Les enseignants ;
- Les parents d'élèves ;
- Les élèves ;
- Les personnes ressources des réseaux du numérique dans les territoires (enseignants référents pour les usages du numérique - eRUN -, référents numériques, interlocuteurs académique du numérique - IAN -, membres des délégations académiques pour le numérique éducatif - DANE -, etc.).

## ➔ PLANNING

Ce calendrier est susceptible d'évoluer\*  
Le projet s'étendra sur 3 années scolaires.

### Phase 1 – Rentrée 2020 : les 2 premiers TNE (Aisne et Val d'Oise)

### Phase 2 – 2021 : 10 TNE supplémentaires

#### Phase 2.1 d'avril 2021 à août 2021 :

- Diagnostics territoriaux effectués par les territoires
- Structuration des données
- Décision des territoires sélectionnés et des montants attribués en fonction des plans d'actions de chaque territoire
- Mobilisation des parties prenantes notamment les élus et les cadres des collectivités
- Articulation avec les directeurs diocésains
- Préparation des conventions
- Commande de matériel par les collectivités
- Organisation des formations
- Cadrage du volet parentalité

#### Phase 2.2 de septembre 2021 à octobre 2021 :

- Temps fort de lancement par territoire
- Déploiement des équipements
- Installation et lancement des formations liées au matériel déployé, prise en main du matériel, scénarisation pédagogique grâce au numérique
- Mise en place du volet parentalité

## ➔ ORGANISATION

Les instances de pilotage de ce projet impliquent le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports (direction du numérique pour l'éducation - DNE -, direction générale de l'enseignement scolaire - DGESCO -, direction des affaires financières - DAF -, le secrétariat général pour l'investissement - SGPI -, la Caisse des dépôts, les collectivités territoriales, les académies, Réseau Canopé et le GIP -groupement d'intérêt public - Trousse à projets.

\* Fiche résumée : <https://etats-generaux-du-numerique.education.gouv.fr/processes/suivi/f/184/results/46>